



Dossier d'inscription Première année Année universitaire 2017-2018

Le dossier d'inscription en première année, au titre de l'année universitaire 2017-2018 est constitué des pièces suivantes :

- Attestation originale du baccalauréat (obligatoire).
- Quatre photocopies de l'attestation du baccalauréat certifiées conforme à l'originale.
- Photocopie de la Carte d'Identité Nationale certifiée conforme à l'originale.
- Quatre photos d'identité.
- Dossier médical.